

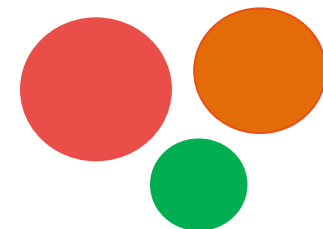


Atelier des Solutions Vallée Normande de la Seine

Transition industrielle et écologique

Séminaire de Transmission

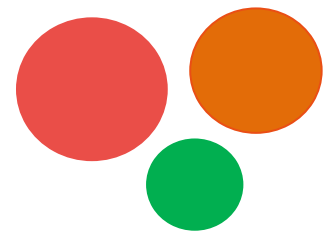
02.07.2026

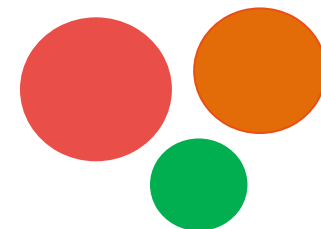


Bienvenue au Séminaire de Transmission

**Développer l'industrie en Vallée normande de la Seine
tout en renforçant la biodiversité du territoire**

Qui êtes-vous ?

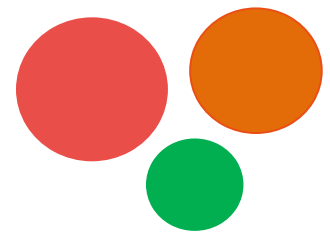




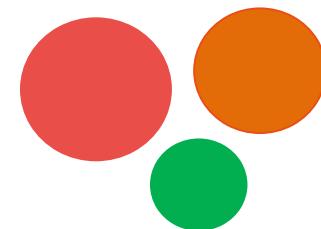
**Monsieur
Jean-Benoît
ALBERTINI**

Préfet de la Région
Normandie





		15h
15h30	30'	I - Enjeux et rétrospective
15h45	15'	II - Rétrospective individuelle et partage
16h30	45-50'	III - Engagements collectifs
	30'	Collation
		Fin 17h

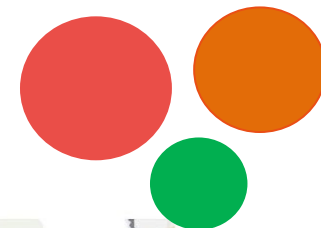


**Madame
Sandrine
PIVARD**

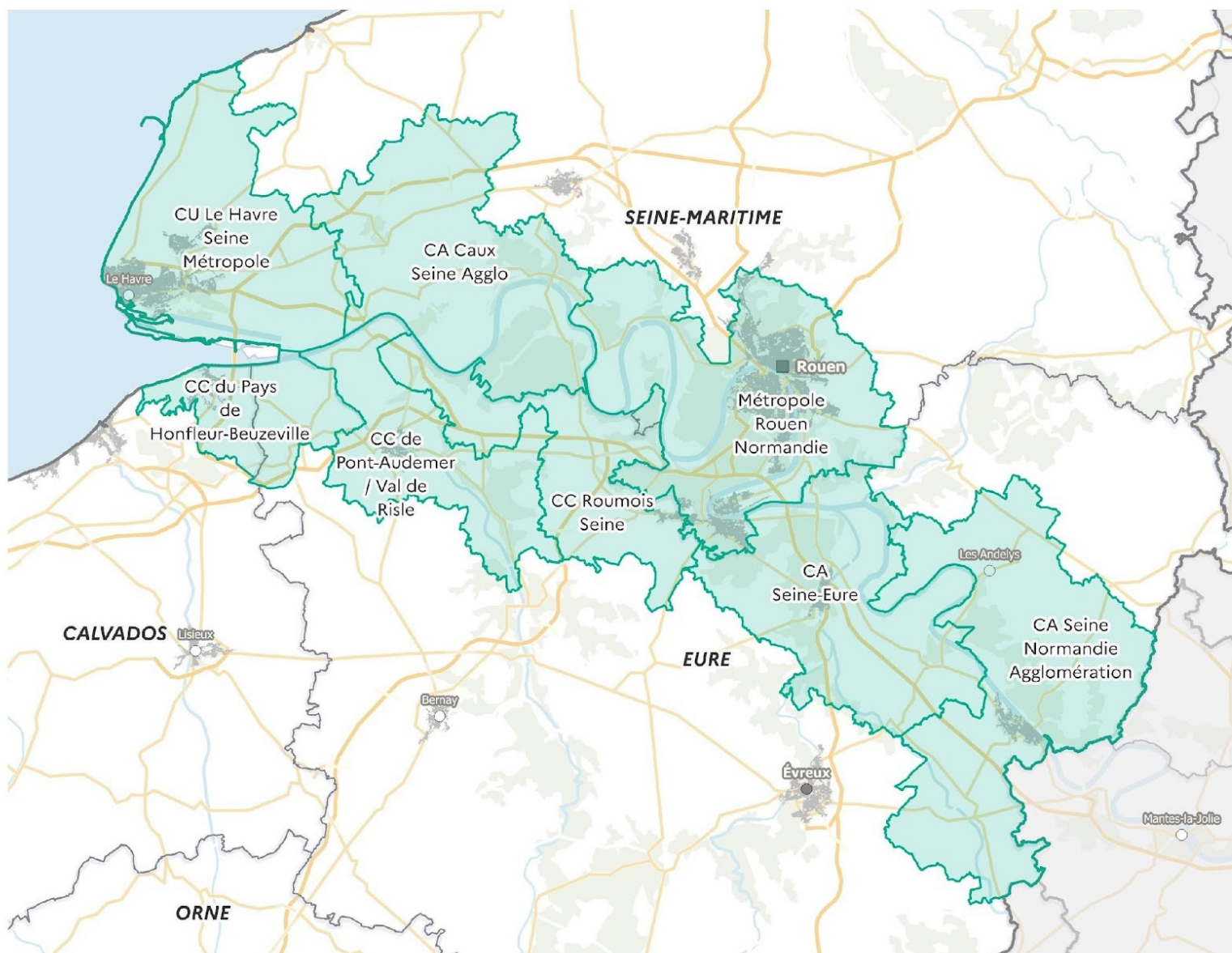
Directrice Adjointe
DREAL Normandie



Le périmètre

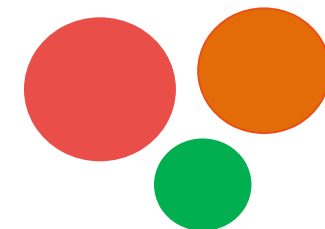


limites administratives
des 8 EPCI bordant
la Seine en région
Normandie



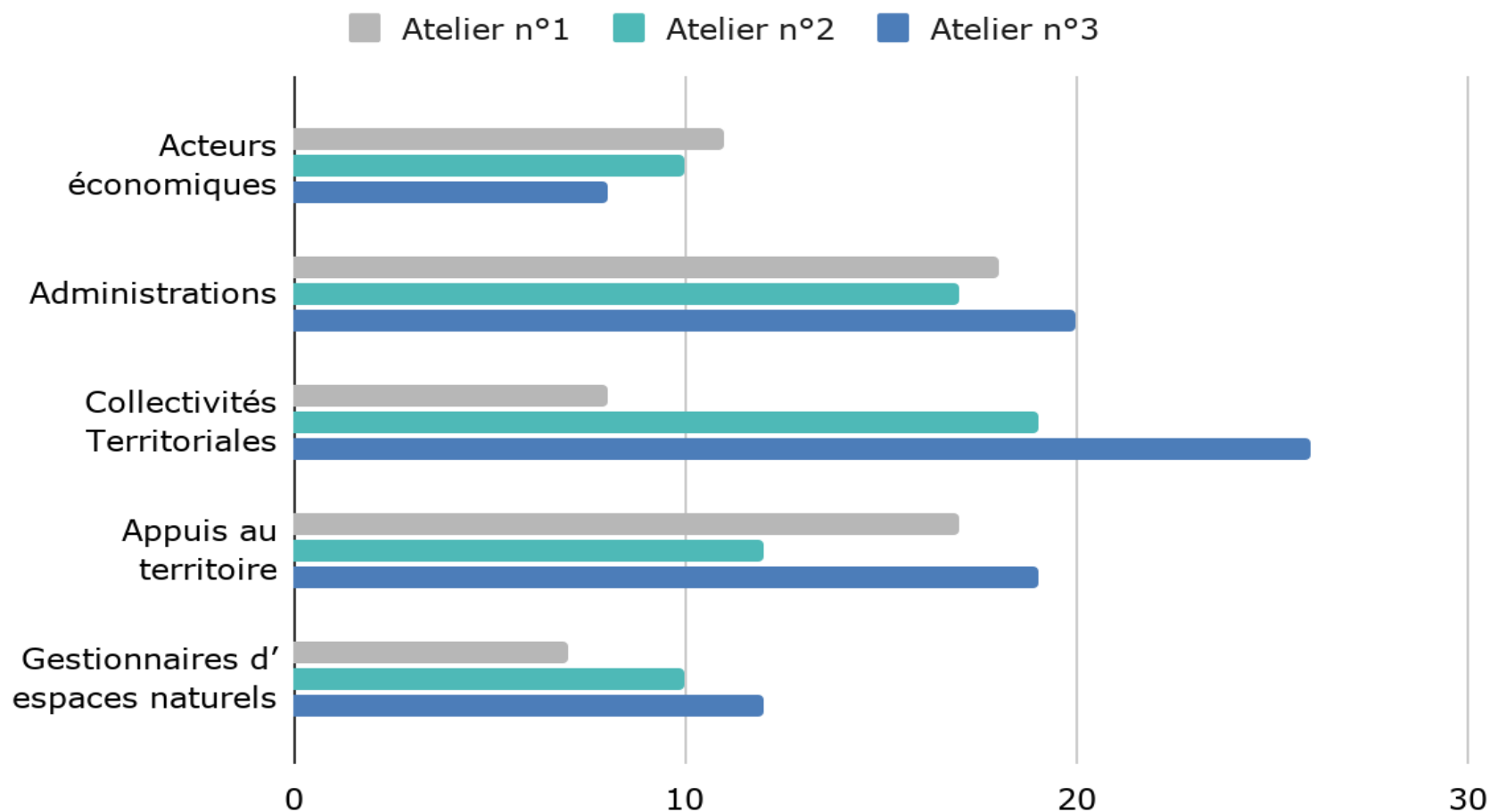
Sources :
- IGN - Plan
- DREAL Normandie
Production :
DREAL Normandie
le 24/03/2025
réf : 20250324_atelierSolutions

Retour sur la participation aux trois ateliers



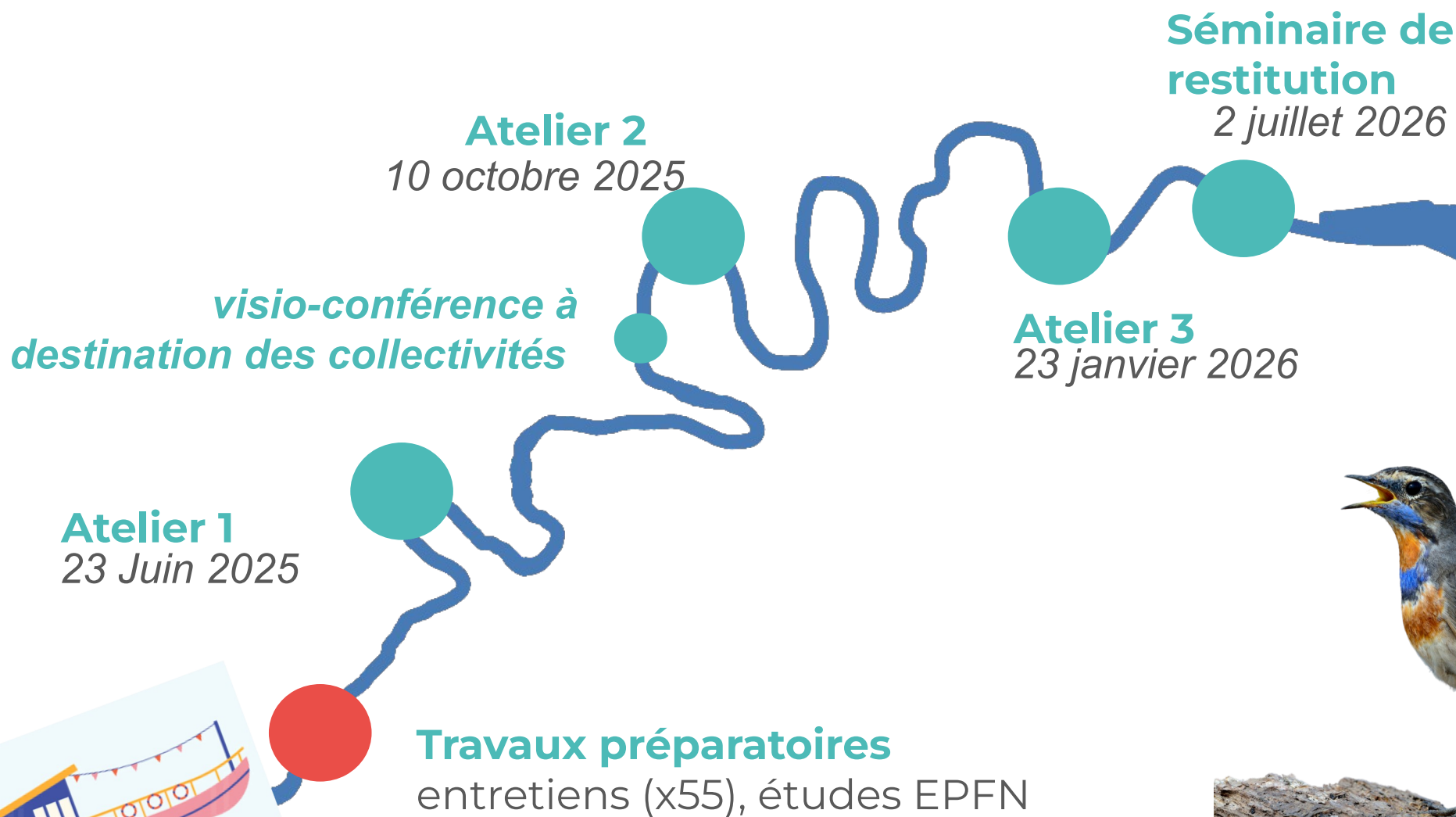
Un total de 140 participant·e·s

- 90 en Atelier n°3
- 71 en Atelier n°2
- 66 en Atelier n°1



Parcours de recherche de solutions

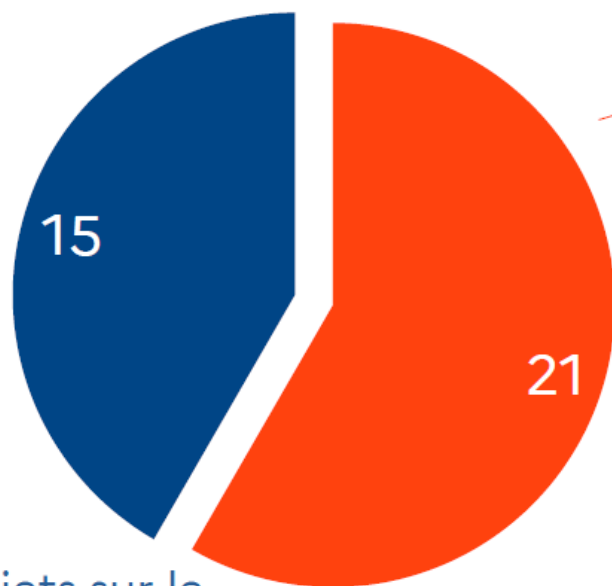
Comment faire pour développer l'industrie en Vallée Normande de la Seine tout en renforçant la biodiversité du territoire ?





Projets d'implantation

L'étude identifie 36 projets sur le Territoire d'Industrie Axe Seine.
Les projets d'HAROPA PORT n'ont pas été inclus dans l'étude.



21 projets d'implantation économique,
d'ici 2030

~ **700 hectares**
recensés dans l'étude

Soit ~ 1200 hectares
en incluant les projets*
d'HAROPA PORT

15 autres projets sur le
Territoire d'Industrie Axe Seine

* Opération du Grand Port Haropa (arrêté du 31 mai 2024)

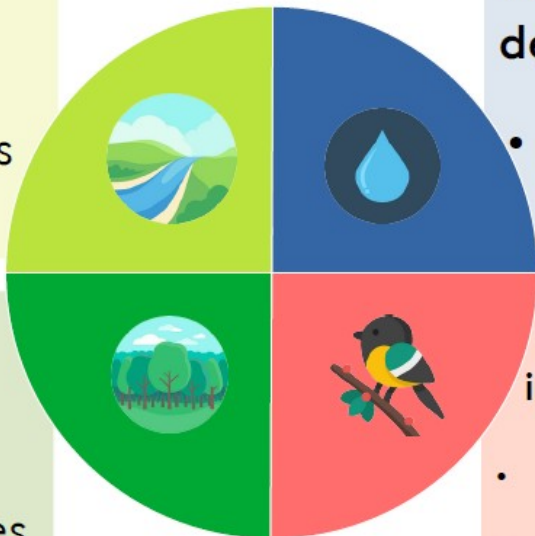


Besoins compensatoires

Les besoins compensatoires ont été évalués en croisant la localisation des projets identifiés et les cartes de zones humides, des habitats et des territoires à risque important d'inondation.

Zones humides

- ~ 1300 hectares



Volume d'expansion de crues

- ~ 4 millions de m³

Boisement

- ~ 2300 hectares

Espèces protégées impactées

- Cortège des milieux cultivés (ex. oedicnème criard)
- Cortège des boisements (ex. salamandre tachetée)



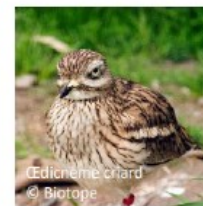
Salamandre tachetée
© Biotope



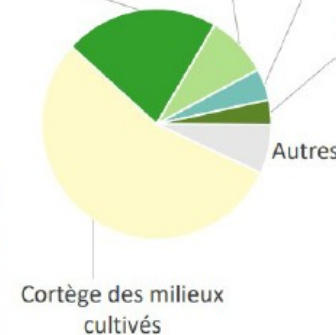
Cortège des milieux prairiaux



Cortège des milieux prairiaux humides



Oedicnème criard
© Biotope



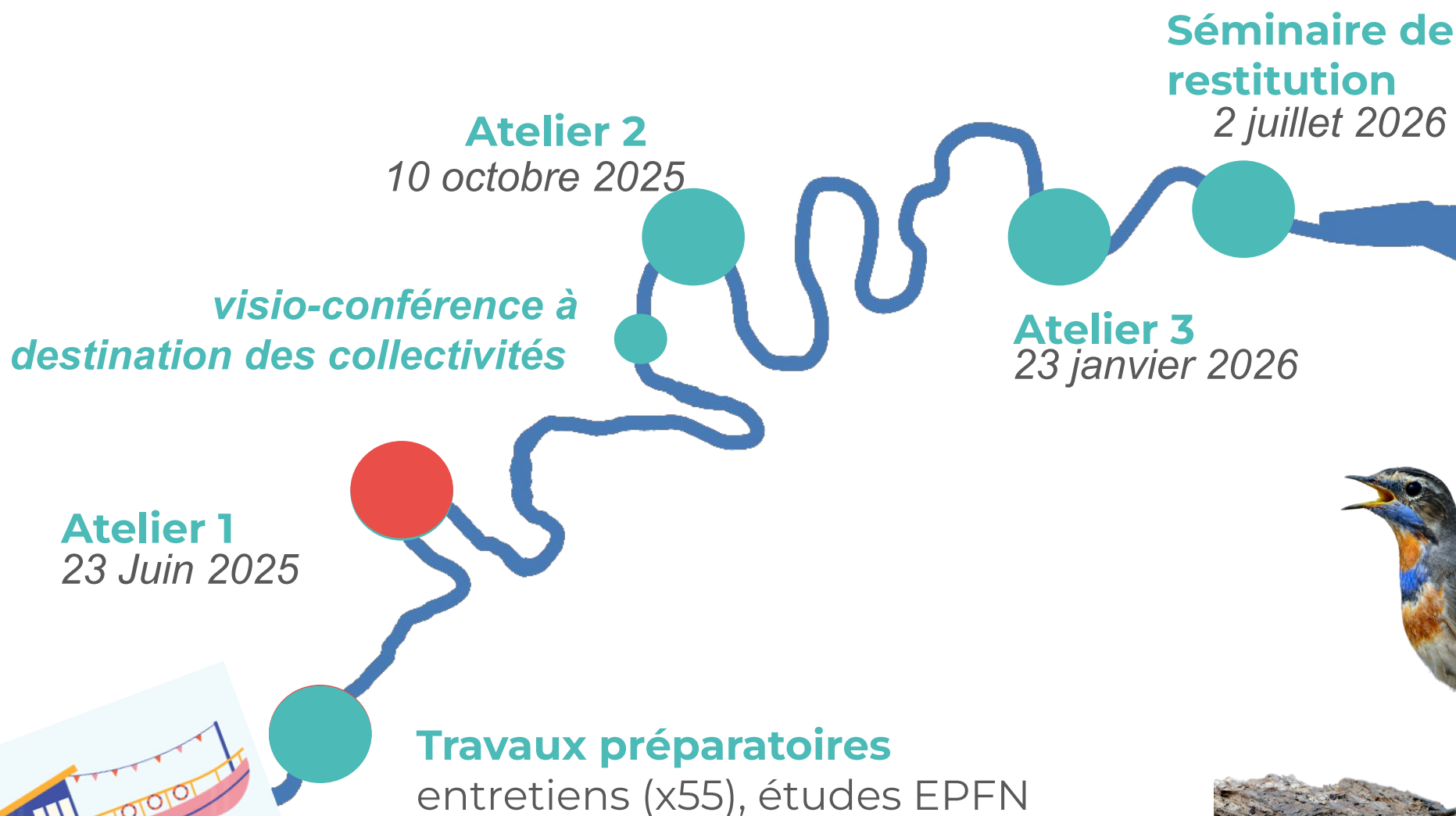
Cortège des milieux bocagers



Linotte méloiseuse
© Biotope

Parcours de recherche de solutions

Comment faire pour développer l'industrie en Vallée Normande de la Seine tout en renforçant la biodiversité du territoire ?



L'Atelier n°1 en images



8 problématiques

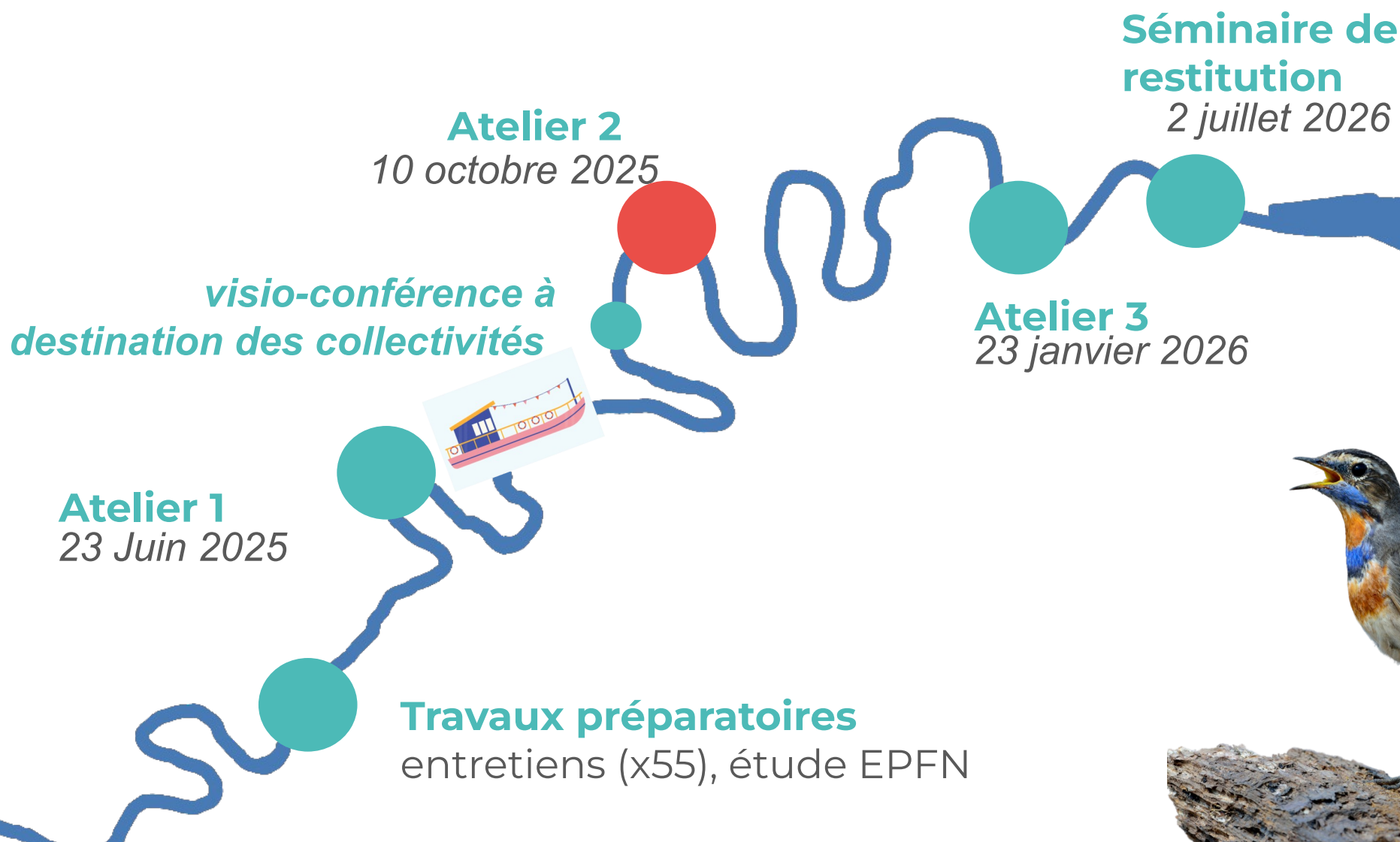


Comment faire pour développer l'industrie en Vallée Normande de la Seine tout en renforçant la biodiversité du territoire ?

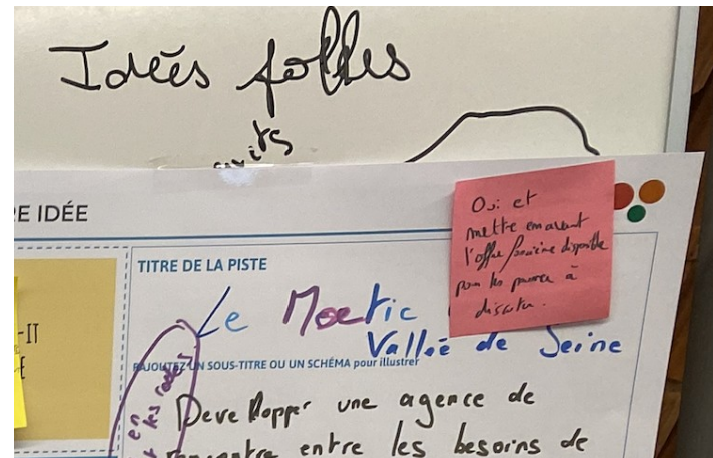
- Pb 1** **Comment faire pour** disposer d'un réseau d'opérateurs de la compensation qui couvre l'ensemble du territoire et les différents milieux à restaurer ?
- Pb 2** **Comment faire pour** proposer une offre de compensation écologique sans délai pour l'ensemble du territoire et que cette offre puisse créer des opportunités de financement pour les projets de biodiversité ?
- Pb 3** **Comment faire pour** que la mutualisation des compensations écologiques soit une pratique qui permette davantage de gains de biodiversité ?
- Pb 4** **Comment faire pour** créer, viabiliser et vitaliser une Communauté d'acteurs autour de la séquence ERC en s'appuyant sur la dynamique impulsée par l'Atelier des Solutions ?
- Pb 5** **Comment faire pour** que les décisionnaires du territoire soutiennent, reconnaissent et intègrent dans leur politique les travaux d'une Communauté d'acteurs autour de la séquence ERC à l'échelle de la VNS ?
- Pb 6** **Comment faire pour** que les mesures compensatoires écologiques en VNS attirent les agriculteurs et soutiennent leurs activités économiques ?
- Pb 7** **Comment faire pour** révéler et optimiser certains fonciers de bord de Seine normande, soit à fort enjeu "écologique", soit à fort potentiel "industriel" ?
- Pb 8** **Comment faire pour** accueillir une industrie qui soit pertinente pour les rives de la Seine normande ?

Parcours de recherche de solutions

Comment faire pour développer l'industrie en Vallée Normande de la Seine tout en renforçant la biodiversité du territoire ?



L'Atelier n°2 en images





UN ENSEMBLE DE 19 SOLUTIONS POUR ACCÉLÉRER LA RÉINDUSTRIALISATION TOUT EN RENFORÇANT LA BIODIVERSITÉ



AXE I : Mobiliser les ressources accessibles

- I.1 : Situer et porter à connaissance les projets et les sites favorables à l'implantation industrielle
- I.2 : Mettre en évidence les sites à potentiel écologique et les sites prioritaires pour la biodiversité
- I.3 : Mettre en place un observatoire du foncier industriel et écologique dédié à la Vallée Normande de la Seine
- I.4 : Optimiser et rationaliser le foncier économique potentiel et disponible : friches, « dents creuses »
- I.5 : Définir des critères d'implantation pour optimiser l'adéquation entre les fonciers et les besoins

AXE II : Anticiper les stratégies

- II.1 : Inventorier les acteurs, décrire leurs besoins ou leurs attentes
- II.2 : Recenser, valoriser, tenir à jour et mettre à disposition les ressources existantes : juridiques, réglementaires, écologiques, sociales
- II.3 : Créer et animer une communauté ERC en Vallée Normande de la Seine
- II.4 : Former et informer les acteurs du territoire concernés par la séquence ERC

AXE III : Porter et animer le partenariat

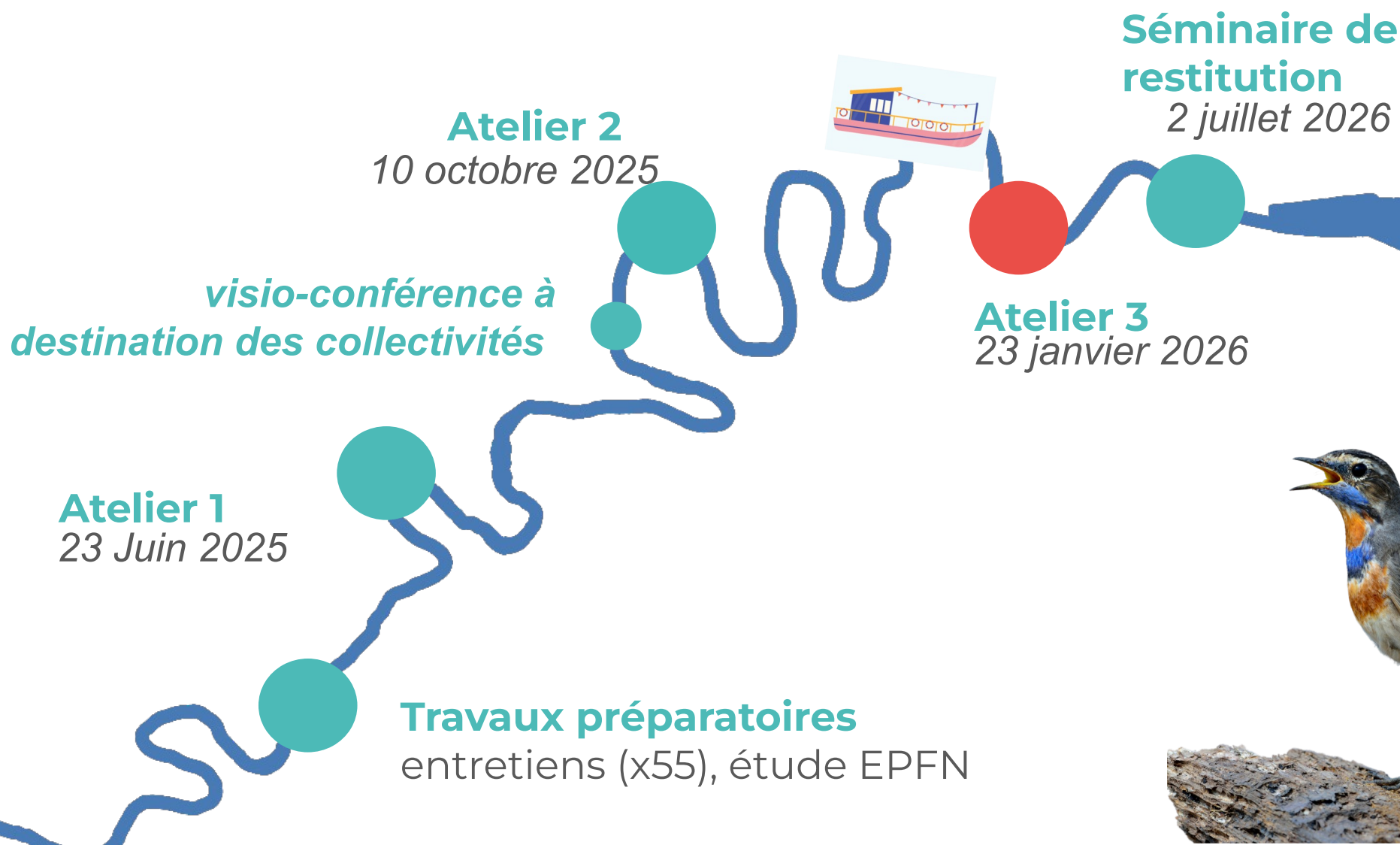
- III.1 : Favoriser la rencontre entre porteurs de projets industriels et sites à fort potentiel de gain écologique
- III.2 : Identifier une/plusieurs structure(s) porteuse(s) - Opérateur de compensation - interlocuteur légitime mobilisable et mobilisateurs des acteurs : industriels, agriculteurs, EPCL...
- III.3 : Favoriser l'adhésion des agriculteurs dans la mise en œuvre des mesures de compensation, en particuliers par des outils incitatifs
- III.4 : Renforcer la maîtrise et l'efficacité de la séquence ERC, et en particulier des mesures de compensation
- III.5 : Mobiliser des outils nouveaux, tels que les Sites Naturels de Compensation, de Restauration et de Renaturation (SNCRR) pour initier des démarches de compensation par l'offre

AXE IV : Préparer le temps long

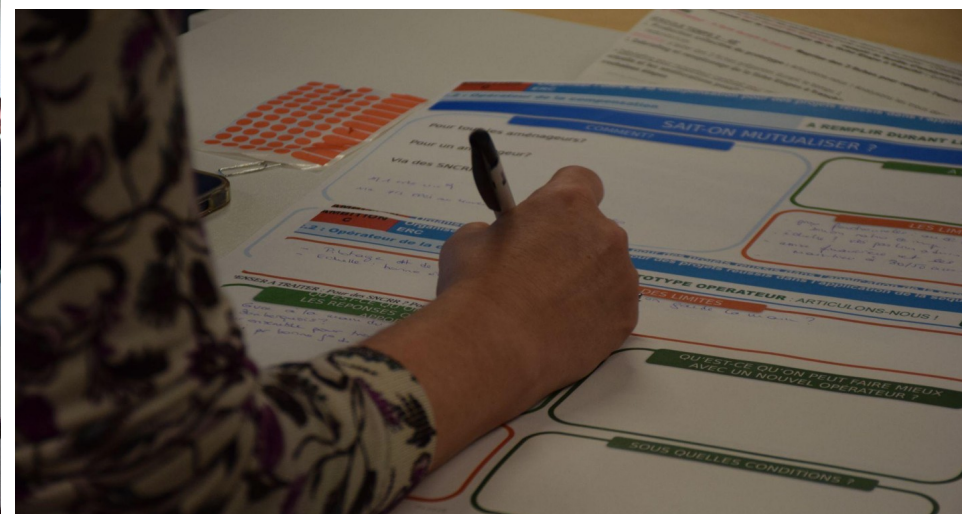
- IV.1 : S'appuyer sur l'offre de service d'une foncière à vocation économique, utile à la maîtrise et la régulation à long terme
- IV.2 : Mieux protéger en amont les fonciers à vocation écologique, pour préserver l'environnement et éviter les situations complexes de compensation
- IV.3 : Construire une stratégie foncière partagée sur les territoires de la Vallée Normande de la Seine.
- IV.4 : Créer une gouvernance paritaire qui offre un espace de décision commun au sein de la Vallée normande de la Seine.

Parcours de recherche de solutions

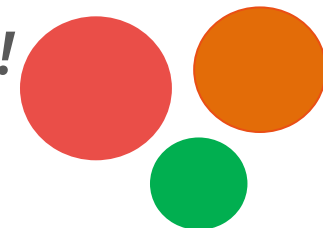
Comment faire pour développer l'industrie en Vallée Normande de la Seine tout en renforçant la biodiversité du territoire ?



L'Atelier n°3 en images



L'Atelier n°3 : sept solutions prototypées !



B.1 : Situer et porter à connaissance les projets et les sites favorables à l'implantation industrielle

B.2 : Mettre en évidence les sites à potentiel écologique et les sites prioritaires pour la biodiversité

B.4 : Optimiser et rationaliser le foncier économique potentiel et disponible : friches, « dents creuses »

A.3 : Créer et animer une communauté ERC en Vallée Normande de la Seine

A.4 : Former et informer les acteurs du territoire concernés par la séquence ERC

C.2 : Identifier une/plusieurs structure(s) porteuse(s) - Opérateur de compensation - interlocuteur légitime mobilisable et mobilisateurs des acteurs

C.3 : Favoriser l'adhésion des agriculteurs dans la mise en œuvre des mesures de compensation, en particuliers par des outils incitatifs



Atelier des Solutions Vallée Normande de la Seine

Transition industrielle et écologique

Destination : Communauté de l'Atelier des Solutions VNS
Titre : CARNET D'ATELIER N°3
Date : Février 2026
Type : Livrable
Version : 4.0

OMG biodivaction

01.2026

ET LES AUTRES ACTEURS

EPCI pour "renseigner" :
 - EPCI des zones abritées (donc non exposées aux vents)
 - avec des données d'occupation du territoire non agricoles, sans agriculture

Cartographie des zones d'intérêt :
 - DGALN pour les zones humides
 - CEN pour les espèces protégées
 - Ingénierie pour restaurer / Maintenir l'habitat déjà existant

Articuler avec les moyens financiers et humains et un intérêt à s'y impliquer quel retour sur investissement ?

Malgré l'absence territoriale des acteurs, pas d'effets interactifs à se attendre pour proposer des offres de compensation

Pas de prise de compétence amont et de traitement pour donner un véritable rôle en amont amont

2. Mieux anticiper, mieux mutualiser et inclure des expérimentations interactives à partir d'un projet de territoire de type entente Ave Seine Normandie

3. Organiser une réunion EPCI de la rive droite pour échanger sur les besoins en ingénierie et les projets d'habitat

4. Mettre en œuvre pour envisager une solution territoriale financière entre EPCI à articuler et EPCI à compenser

5. Identifier des sites de gestionnaires ou des terres à exploiter comme SAGE ou équivalent avec tout acteur volontaire de devenir gestionnaire en amont comme en aval pour chaque territoire d'EPCI en rive EPCI ou via des alliances de gestionnaires

Atelier des Solutions Vallée normande de la Seine

SYNTHÈSE DE LA DÉMARCHE

DGALN **interreg** **Europe**

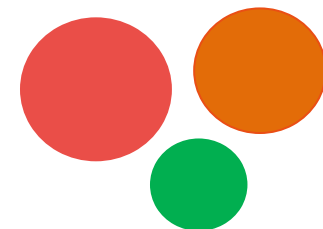
RAPPORT ATELIER DES SOLUTIONS

Vallée normande de la Seine

juin 2025 - janvier 2026

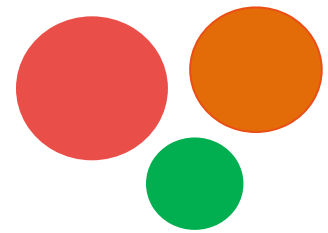
Version 1.0





II. Rétrospective individuelle et partage

**Développer l'industrie en Vallée normande de la Seine
tout en renforçant la biodiversité du territoire**



1. Chacun pour soi, prenez quelques minutes pour répondre précisément à ces deux questions :

- Qu'est-ce que l'ADS m'a apporté personnellement ? (apprentissages, prises de conscience, etc)
- Qu'est ce que l'ADS a apporté à mon organisme ?

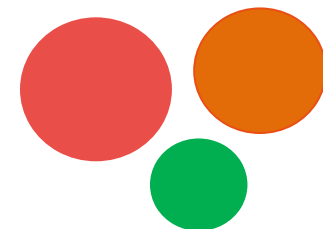


2. Avec 2 voisin·e·s, partagez vos réponses aux questions précédentes



3. Souhaits de prise de parole ?





III. Engagements collectifs

**Développer l'industrie en Vallée normande de la Seine
tout en renforçant la biodiversité du territoire**

Trois solutions en mouvement

AXE I

Mobiliser les ressources accessibles

- I.1** : Situer et porter à connaissance les projets et les sites favorables à l'implantation industrielle
- I.2** : Mettre en évidence les sites à potentiel écologique et les sites prioritaires pour la biodiversité
- I.3** : Mettre en place un observatoire du foncier industriel et écologique dédié à la VNS
- I.4** : Optimiser et rationaliser le foncier économique potentiel et disponible : friches, « dents creuses »
- I.5** : Définir des critères d'implantation pour optimiser l'adéquation entre les fonciers et les besoins

AXE II

Anticiper les stratégies

- II.1** : Inventorier les acteurs, décrire leurs besoins ou leurs attentes
- II.2** : Recenser, valoriser, tenir à jour et mettre à disposition les ressources existantes : juridiques, réglementaires, écologiques, sociales
- II.3** : Créer et animer une communauté ERC en VNS
- II.4** : Former et informer les acteurs du territoire concernés par la séquence ERC

AXE III

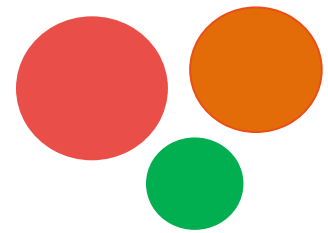
Porter et animer le partenariat

- III.1** : Favoriser la rencontre entre porteurs de projets industriels et sites à fort potentiel de gain écologique
- III.2** : Identifier une/plusieurs structure(s) porteuse(s) - Opérateur de compensation - interlocuteur légitime mobilisable et mobilisateurs des acteurs : industriels, agriculteurs, EPCI...
- III.3** : Favoriser l'adhésion des agriculteurs dans la mise en œuvre des mesures de compensation, en particuliers par des outils incitatifs
- III.4** : Renforcer la maîtrise et l'efficacité de la séquence ERC, et en particulier des mesures de compensation
- III.5** : Mobiliser des outils nouveaux, tels que les SNCRR pour initier des démarches de compensation par l'offre

AXE IV

Préparer le temps long

- IV.1** : S'appuyer sur l'offre de service d'une foncière économique, utile à la maîtrise et la régulation à long terme
- IV.2** : Mieux protéger en amont les fonciers à vocation écologique, pour préserver l'environnement et éviter les situations complexes de compensation
- IV.3** : Construire une stratégie foncière partagée sur les territoires de la VNS
- IV.4** : Créer une gouvernance paritaire qui offre un espace de décision commun au sein de la VNS



M. Gauthier GRIENCHE
M. Gilles GAL
M. Bertrand MASSON

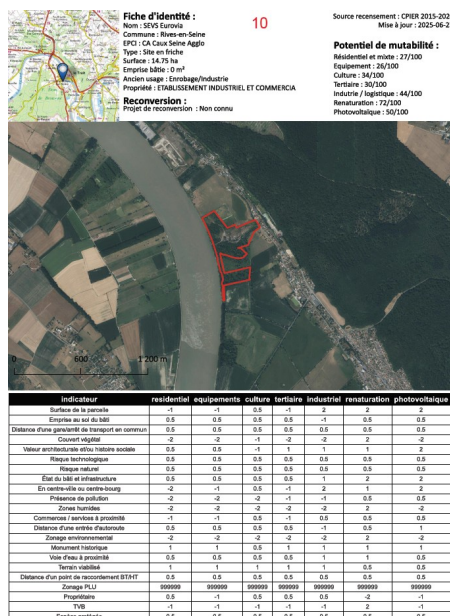
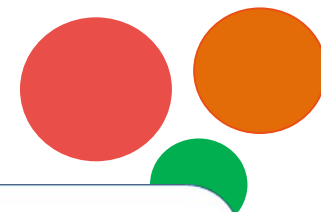
DDTM 76

EPFN

Métropole Rouen Normandie (MRN)

La mobilisation des friches
- Exemple de MRN

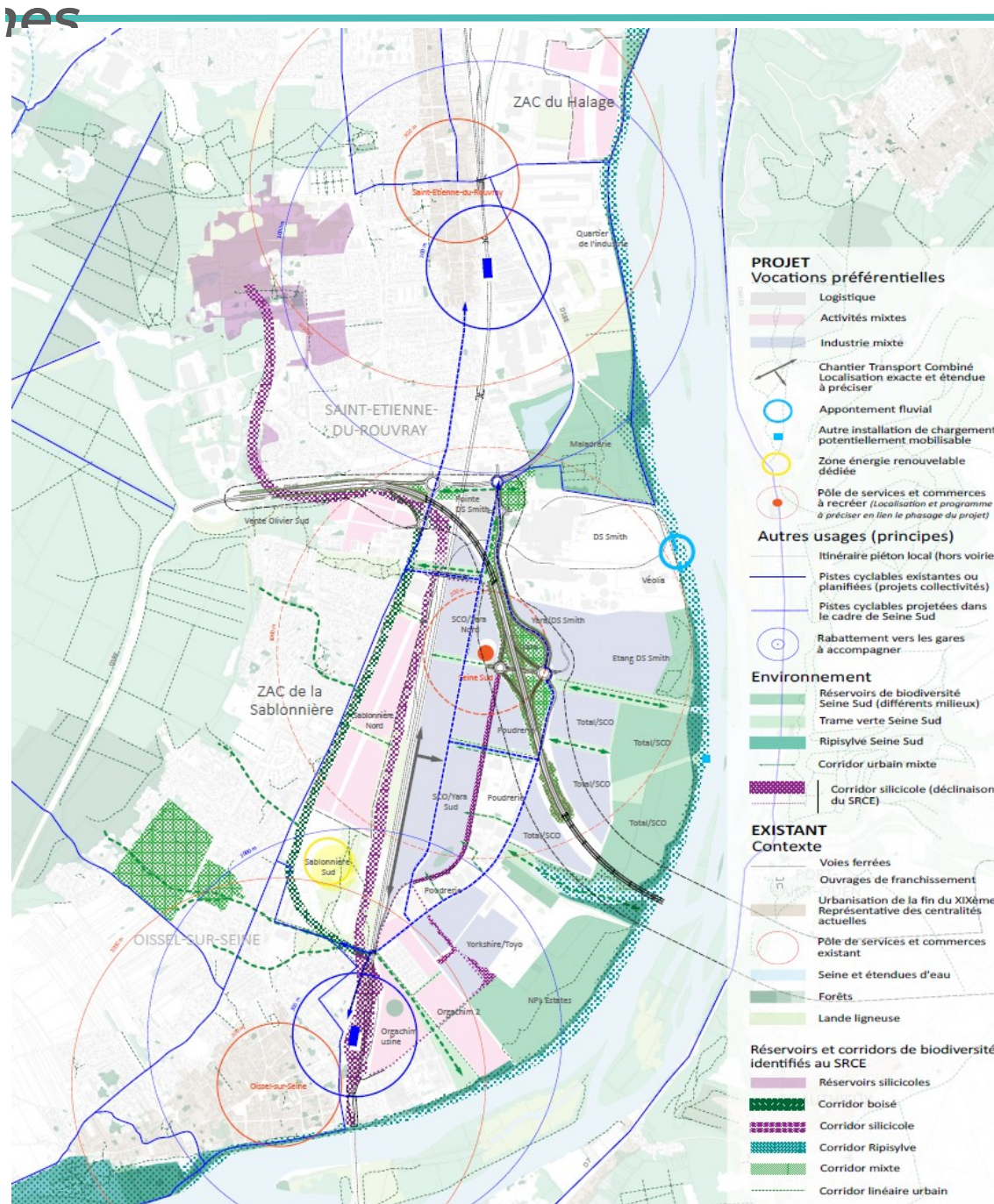
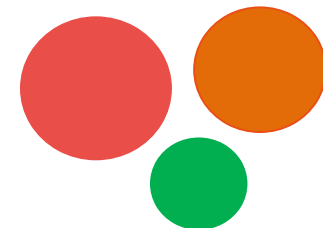
Potentiel des friches en vallée de Seine



Analyse des données de l'inventaire EPFN, du potentiel des sites de plus de 1 ha, puis rencontre avec les collectivités :

- Une très bonne maîtrise du potentiel (collectivités HAROPA)
- 42 sites pour environ 300 ha encore mobilisables
- Une mobilisation parfois complexes : pollution, anciens exploitants
- Des projets à divers stades de réflexion

Exemple sur site de Seine Sud avec un peu plus de 100 ha sur 4 friches industrielles : anticiper ERC, coordonner les interventions

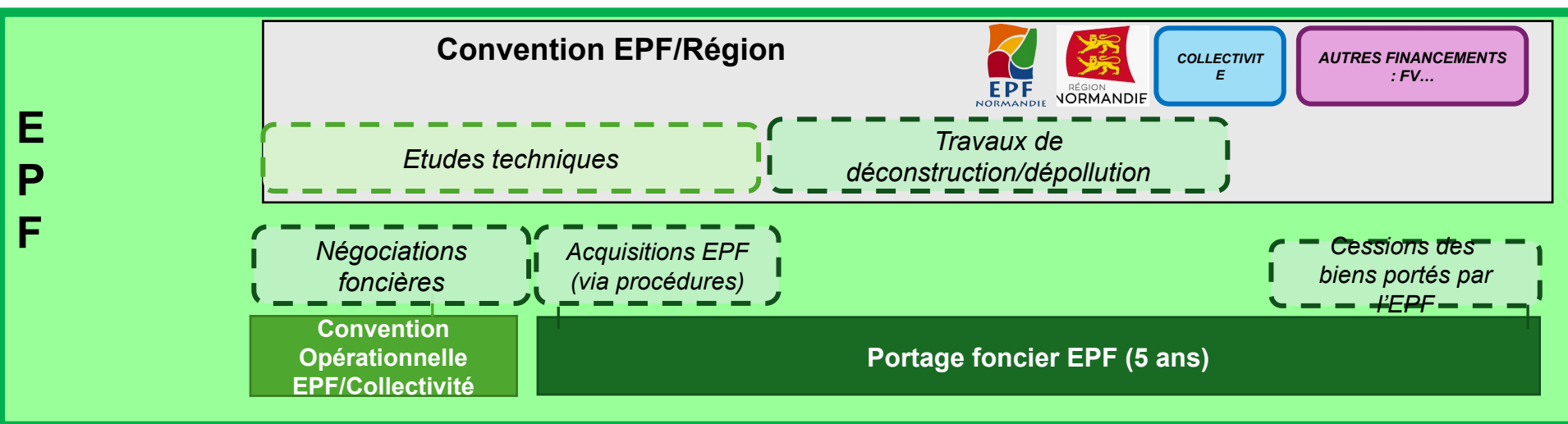
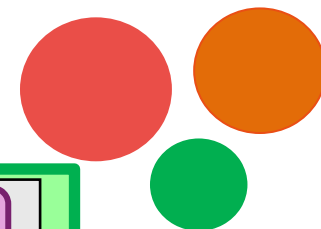


Validation du grand invariant du plan guide suite travail partenarial MRN/Etat

- Equilibre entre préservation écologique (90 ha) et développement économique (120 ha)

Travail à mener avec les services de l'Etat dans la déclinaison de chaque sous-opération

- Identification plus précise des besoins en compensation et compensation additionnelle à l'échelle de chaque site.



Collectivité/Aménageur

Montage opérationnel du projet d'aménagement par la collectivité / Etudes de conception de l'aménagement

Réalisation du projet

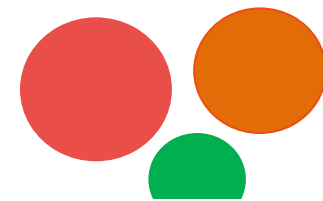
Services de l'Etat (ICPE, biodiversité...)

Coordination étroite des démarches pour fiabiliser le projet et maîtriser les délais :

- Maîtrise des conditions de **négociation foncière** (prix, conditions/état du bien, calendrier)
- Anticipation et gestion des **contraintes réglementaires** (cessation d'activités ICPE, enjeux de biodiversité, etc.)
- Optimisation et adaptation de la **conception du projet d'aménagement**

Seine-Sud

Retours d'expérience – Stratégies mises en oeuvre



Stratégie mise en oeuvre

Dispositifs recyclage foncier

ZAC du Halage



16 ha
ICPE : Anciennes
fonderies
fabrication
matériaux isolants

- Négociation foncière intégrant les enjeux de pollution des sols
- Prise en compte de l'avis DREAL sur les compléments dépollution **post-ICPE**
- Recours à l'expropriation pour sécuriser le calendrier opérationnel
- Portage EPF + travaux dépollution complémentaire par l'EPF (traitement des sols sur site)
- *RNA : aménageur – 1ers lots commercialisés et poursuite de la commercialisation*



SCO/YARA



43 ha
ICPE : Poudrerie,
fabrication de
colorants /produits
azotés

- Action de la DREAL sur la procédure de cessation d'activités **en cours**
- Négociation foncière intégrant les enjeux de pollution des sols
- Recours à l'expropriation pour sécuriser le calendrier opérationnel
- *Site clés en main – volonté d'implanter une unité industrielle de grande envergure à haut potentiel de valeur et d'emplois*



Orgachim



8,4 ha + 22 ha
ICPE : usine de
fabrication de
produits
phytosanitaires et
de chimie fine

- Procédure bien sans maître (clôture procédure liquidation)
- Enjeux dépollution conséquent : acquisition à l'euro symbolique
- Techniques de dépollution in-situ : venting et biotertre sur 2 ans : limite l'impact Carbone et les investissements. Exigence dépollution accrue grâce au concours technique et financier ADEME et Fonds verts
- *Etude de conception urbaine en cours par MRN accompagnement financier du FEDER*



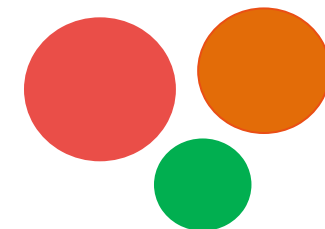
Yorkshire



20 ha
ICPE : Fabrication
de pigments

- Foncier propriété liquidateur
- Enjeux déconstruction/dépollution conséquent : acquisition à l'euro symbolique





53 ha de projet dont 12 ha d'espaces écologiques (22%)

2021 - Etat initial faune/flore

2022 - Validation diagnostic urbain et esquisse

2023 - Validation AVP

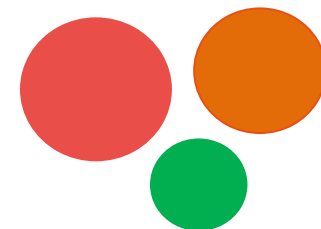
2024 - Dépôt d'un premier dépôt de dérogation « espèces protégées » - travaux préparatoires anticipés (dépollution / démolition)

2025 - Mise à jour des enjeux écologiques publication des nouvelles listes rouges de Normandie de 2022

2026 - Finalisation du travail d'identification des sites de compensation additionnels (env. 30 ha)

Fin 2026/début 2027 - Dépôt du dossier de dérogation d'espèces protégées global

Sites de compensation à l'échelle de Seine-Sud et en dehors : nécessité d'anticiper les zones de compensation à l'échelle du territoire, un travail de planification du territoire et d'engagement politique (moratoire du Madrillet).



Mobilisation des friches

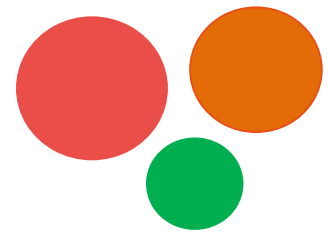
DDTM 76

EPFN

Métropole Rouen Normandie (MRN)



QUESTIONS ?

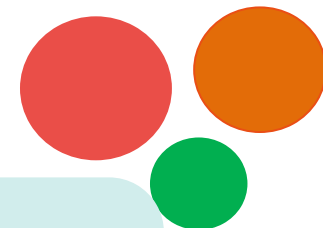


M. Thomas CORBET
Mme Emmanuelle MARTIN
M. Hubert DEJEAN DE LA BATIE

DREAL Normandie
Région Normandie

L'installation d'une « Communauté ERC »

L'installation d'une « Communauté ERC »



Pourquoi agir ?

De nombreux outils existent pour mettre en œuvre la séquence ERC...

... **MAIS** l'appropriation collective, le partage d'informations et la compréhension commune restent insuffisants

Le dialogue entre les acteurs est bien réel...

... **MAIS** la compensation écologique reste vue comme une obligation et un exercice avant tout réglementaire pour les maîtres d'ouvrage

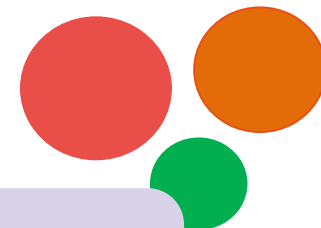
Quelle finalité ?

INSTALLER UN DIALOGUE DE CONFIANCE ET DE TRANSPARENCE pour anticiper les stratégies et faciliter la conciliation des enjeux de développement économique et de biodiversité

Quels leviers pour agir ?

- Mutualiser les partages et retours d'expérience pour monter en compétence
- Structurer les échanges par des espaces dédiés
- Développer une culture commune autour d'actions démonstratives et positives

L'installation d'une « Communauté ERC »



Quelle communauté ?

Un premier socle : les acteurs réunis de l'Atelier des Solutions, puis une communauté régionale

Une animation dédiée portée par la Région et la DREAL, avec l'appui d'acteurs partenaires (ANBDD, opérateurs de l'Etat...)

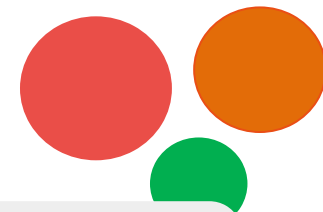
A visée avant tout technique pour tous les praticiens de la séquence ERC

Une adhésion simple et libre (structures et individus), mais un engagement individuel autour de valeurs partagées

Quel pilotage ?

Un pilotage assuré par l'Etat et la Région dans la continuité des travaux déjà menés et en déclinaison des stratégies régionales (biodiversité, développement économique, aménagement du territoire...)

L'installation d'une « Communauté ERC »



Une construction de la communauté en cours

Automne 2026 :

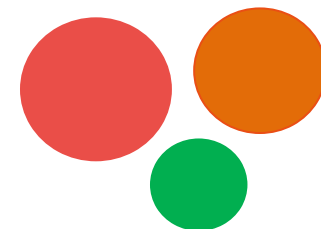
- Une gouvernance qui s'installe
- Une animation qui se structure autour de moyens et d'objectifs partagés
Mise en réseau, partage, compétences...
- Un outil pour adhérer
Choix de l'outil adéquat...
- La définition d'un programme d'actions

Un agenda d'actions qui se profile



Automne - Hiver 2026 :

- Un espace de ressources partagées en ligne qui s'alimente
Annuaire d'acteurs, guides et référentiels...
- Un séminaire France Crédits Biodiversité (SNCRR) le 12/11/2026
- Une ou plusieurs formations / interventions thématiques "ERC" pour des publics cibles
"agriculteurs et compensation", "élus et séquence ERC dans la planification"...

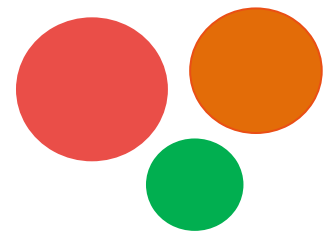


*Installation d'une
« Communauté ERC »*

Région - DREAL



QUESTIONS ?



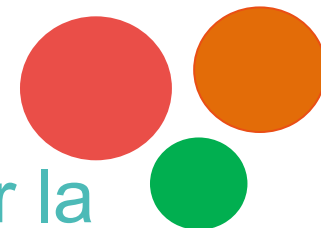
M. Nicolas BLANC
M. Damien LEJAS
Mme Marianne LOURADOUR

Banque des Territoires
CDC Biodiversité

**Identifier des sites pilotes pour la
compensation**

Identifier des sites pilotes pour la compensation

Une offre d'ingénierie de la Banque des Territoires pour la Vallée de Seine



Développer une offre de compensation avec les acteurs de la vallée normande de la Seine

Concrétiser la mutualisation et l'anticipation des mesures compensatoires.

Atelier des Solutions - Echange de Restitution 02/07/2026

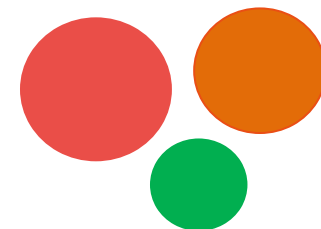


BANQUE des
TERRITOIRES
GROUPE CAISSE DES DÉPÔTS

CDC BIODIVERSITÉ



Identifier des sites pilotes pour la compensation



La Banque des Territoires - Répondre aux enjeux du territoire



CONSEILLER

Conseil, ingénierie et appui aux territoires

Nos experts territoriaux, juridiques et financiers ainsi que nos ingénieurs vous accompagnent pour formaliser votre besoin, financer et réaliser des études pour sécuriser et monter votre projet.

FINANCER

Une offre complète de financement

Nous vous proposons des financements adaptés à votre projet : prêts, investissements en fonds propres et quasi-fonds propres, et services bancaires.

OPÉRER

Exploitation

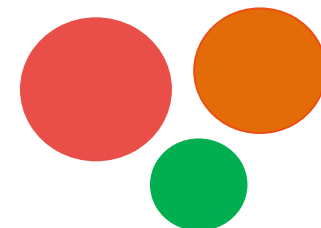
Nous vous accompagnons dans la mise en œuvre de votre projet en tant qu'opérateur de logement social et intermédiaire et partenaire de nombreux opérateurs sur les territoires dans d'autres champs d'intervention.

SÉCURISER

Consignations et banque

Nous permettons à chacun, en tout point du territoire, de bénéficier d'un tiers de confiance pour sécuriser ses fonds, ses engagements et ses projets.

Identifier des sites pilotes pour la compensation



La Banque des Territoires « Résilience et Renaturation »

En 2024, la Banque des Territoires lance une consultation nationale pour disposer d'une équipe d'ingénierie et ainsi pouvoir accompagner les territoires sur le sujet de la « renaturation »

Objectifs :

Aider les territoires à l'identification des zones de renaturation préférentielles mais aussi accompagner l'émergence de projets de renaturation « stratégiques ».

- ✓ Contribuer à l'émergence de projets de renaturations diverses, qui répondent à un besoin territorial : compensation(s), projet volontaire, solution fondée sur la nature etc.
- ✓ Accompagner la maturation de ces nouveaux modèles économiques et ainsi favoriser leur répliquabilité en faveur de la biodiversité ;
- ✓ Approfondir l'analyse de risques, de la structuration juridique et financière des projets pour mieux les dupliquer ensuite.



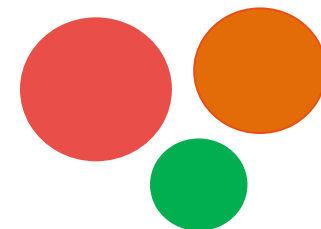
2024 : Consultation publique pour organiser
« Offre d'ingénierie pour accompagner la renaturation de sites »



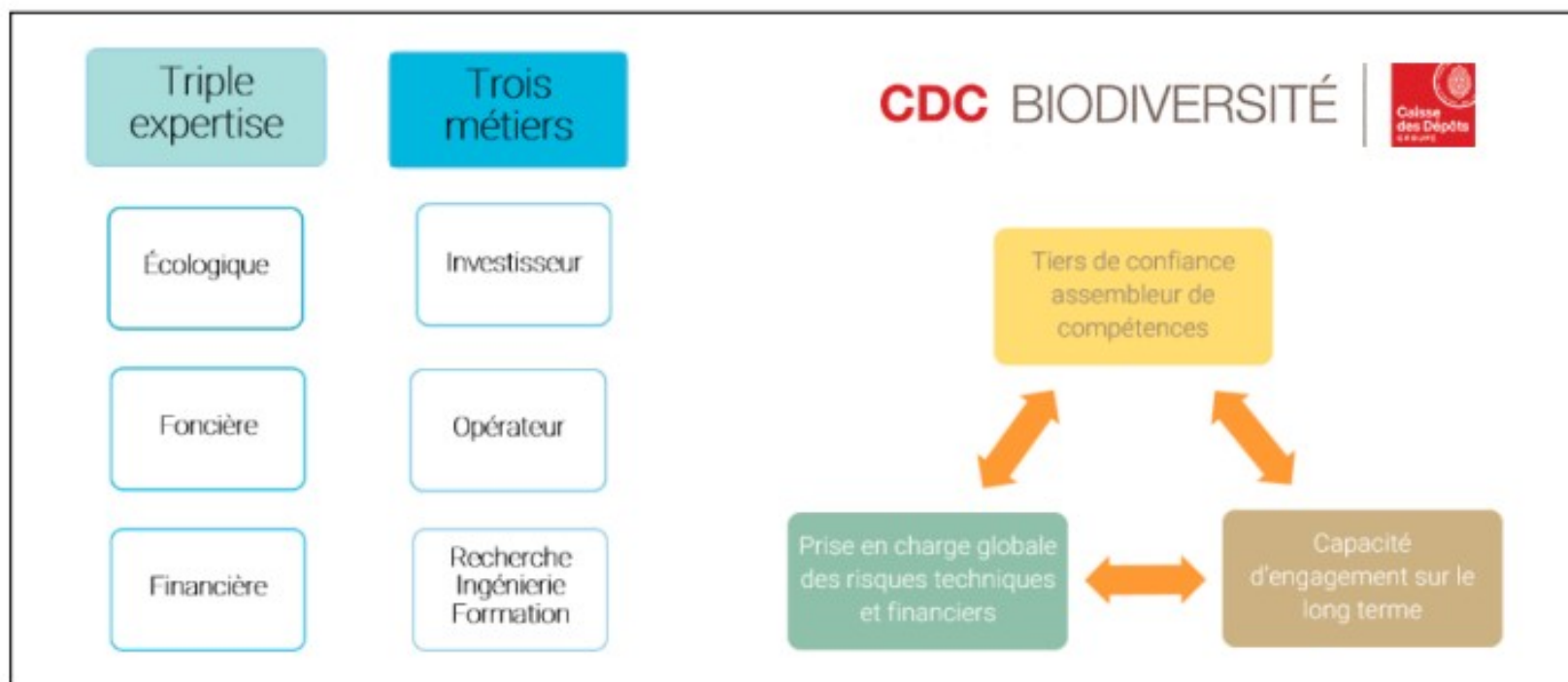
CDC BIODIVERSITE mandataire du groupement lauréat



Identifier des sites pilotes pour la compensation



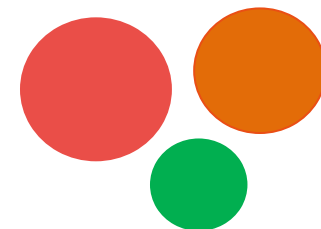
CDC Biodiversité – Opérateur de restauration et de compensation



CDC BIODIVERSITÉ,

- Un outil pour rendre opérationnel la restauration/compensation écologique
- Une démarche de co-construction en partenariat avec le territoire

Identifier des sites pilotes pour la compensation



Feuille de route prévisionnelle



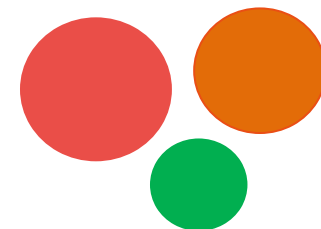
DGALN
DÉPARTEMENT DE LA NORMANDIE



CDC BIODIVERSITÉ



ETAPE 1 CONCERTER	Construire avec tous les acteurs déjà impliqués dans l'Atelier des Solutions, la poursuite du dispositif avec l'appui en ingénierie de la Banque des Territoires
ETAPE 2 DIAGNOSTIQUER	Mobiliser les connaissances locales des acteurs Actualiser les besoins d'aménagement et la dette écologique Identifier des secteurs favorables à la restauration écologique
ETAPE 3 EXPERIMENTER	Développer 1 ou 2 démonstrateurs (multi-acteurs) / Objectif fin 2026

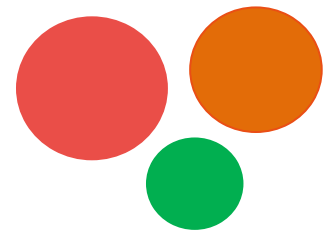


*Des sites pilotes pour la
compensation*

*Banque des Territoires
CDC Biodiversité*



QUESTIONS ?



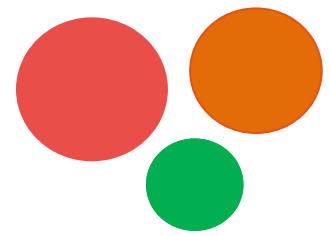
**Madame
Sandrine
PIVARD**

Directrice Adjointe
DREAL Normandie



Remerciements







COLLATION

Nom Prénom	Structure	Fonction
Sandrine PIVARD	DREAL Normandie	Directrice adjointe
GRIENCHE Gauthier	DDTM 76	Chef de projet Vallée de Seine
Gilles GAL	EPFN	Directeur général
Anne-Marine ROBERT	EPFN	Directrice adjointe des interventions et du foncier
Bertrand MASSON	Métropole Rouen Normandie	Directeur Aménagement et Grands projets à la DGA Urbanisme Habitat et énergie
Audrey HIRBEC	Métropole Rouen Normandie	Responsable de projet - Dép Urbanisme et Habitat (Direction Aménagement et Grands projets)
CORBET Thomas	DREAL Normandie	Chef de projet Vallée de Seine
Emmanuelle MARTIN	Région Normandie	Responsable service environnement et ressources naturelles
Hubert DEJEAN DE LA BATIE	Région Normandie	Vice-Président de la Région Normandie
Nicolas BLANC	Banque des Territoires, Direction régionale Normandie	Directeur régional
Damien LEJAS	CDC Biodiversité	Directeur Agence Régions Ouest
Marianne LAURADOUR	CDC Biodiversité	Présidente et Directrice Générale